

**Procès-verbal - approuvée**  
**Séance régulière du Conseil d'établissement**  
**Lundi 28 août 2023 à 19h**  
**En visioconférence**

<p><b>Étaient présents :</b></p> <p><b>Étaient présents :</b>  M. Jean Francoeur, parent et président  Mme Isabelle Lacombe, directrice  Mme Heather Moores, directrice adjointe  Mme Claudia Gagné-Fortin, parent et vice-présidente  Mme Josée Boudreault, parent  Mme Amélie Plante, parent  M. Ayoub Hentati, parent  Mme Mireille Côté, enseignante  Mme Annie Masson, enseignante  Mme Léa Morin, service de garde  Mme Dominique Garneau, personnel professionnel  Mme Josal Kadri (membre substitut)  Mme Geneviève Gingras (membre substitut)</p>	<p><b>Étaient absents :</b></p> <p>Mme Valérie Allaire, personnel de soutien</p>
--	--

**1. OUVERTURE**

**1.1. Mot de bienvenue**

M. Jean Francoeur constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. Cette dernière rencontre de l'année 2022-2023 est ouverte à 19h05. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

**1.2. Adoption de l'ordre du jour**

M. Jean Francoeur passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel.

<b>C.E.- 2022-23-44</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</b>
-------------------------	---

**1.3. Approbation du procès-verbal du 13 juin 2023**

Isabelle Lacombe a transmis par courriel aux membres le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2023 préparé par Dominique Garneau.

C.E.- 2022-23-45	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2023 tel que présenté.</b>
------------------	--

#### 1.4. Suivi au procès-verbal du 13 juin 2023

##### 1.4.1. Tarif service de garde

Mme Léa Morin passe en revue les montants qui seront inscrits au *document d'information générale du service de garde 2023-2024* et qui n'étaient pas encore disponibles au moment d'approuver le document, soit lors de la rencontre du CE de juin dernier.

C.E.- 2022-23-46	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le document d'information générale du service de garde 2023-2024 avec les montants confirmés.</b>
------------------	---

## 2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

## 3. DÉCISION ET DISCUSSION

### 3.1. Bilan comédie musicale

Madame Isabelle Lacombe partage un bilan de la comédie musicale 2022-2023 le roi Lion. L'équipe a reçu de nombreux commentaires positifs quant aux décors, aux costumes et à l'organisation générale de ce spectacle à grand déploiement. Il reste un surplus d'argent pour relancer la comédie 2023-2024, et ce, malgré une baisse de la quantité de billets vendus. Cette diminution d'assistance pourrait s'expliquer par le fait que la salle de spectacle était située loin de l'école (sur la Rive-Sud). M. Francoeur félicite les organisateurs et les concepteurs des majestueux costumes.

### 3.2. Projet éducatif 2023-2027 (projet) (document joint)

Isabelle Lacombe passe en revue le projet éducatif de l'école d'éducation internationale Filteau. Ce projet qui a été réalisé en équipe-école traite de la mission, des valeurs et de la vision de l'école, des deux enjeux de notre milieu (l'environnement scolaire et la réussite nos élèves), des orientations et des objectifs choisis pour les prochaines années, des cibles à atteindre et des indicateurs de suivi. On y retrouve également des informations générales à propos du Programme Primaire, de l'environnement éducatif et des élèves de l'école.

C.E.- 2022-23-47	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le Projet éducatif 2023-2027.</b>
------------------	---

### 3.3. Document d'informations générales des parents (document joint)

Isabelle Lacombe passe en revue le contenu du document transmis au préalable aux participants, en soulignant des précisions et ajustements apportés, notamment en ce qui concerne l'horaire de l'école. Elle mentionne que ce changement avait aussi été présenté en juin, et souligne qu'il sera publicisé régulièrement tout au long de l'année scolaire. Quant au Code de vie, des précisions sont apportées relativement au silence (qui sera exigé lors des déplacements pendant les heures de cours), et au calme (exigé en tout temps). Ces règles seront

enseignées explicitement aux élèves. Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école devra être mis à jour et adopté par le CE avant le 15 décembre 2023. Mme Lacombe propose de commencer l'année scolaire avec le plan de lutte existant. Les membres sont d'accord avec l'ensemble des modifications et proposent aussi d'utiliser les nouvelles valeurs afin de s'ajuster au nouveau projet éducatif 2023-2027.

<b>C.E.- 2022-23-48</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les sections du Document d'informations générales des parents telles que soumises.</b>
-------------------------	--

### **3.4. Rapport de la trésorière (bilan année 2022-2023)**

Josée Boudreault présente verbalement les revenus et dépenses du CE pour l'année 2022-2023. Un tableau sera éventuellement remis aux membres. Son rapport sera présenté lors de la prochaine assemblée générale des parents.

### **3.5. Rapport d'activités du CÉ**

M. Jean Francoeur passe en revue le rapport qui fait état des sujets traités, des activités et des réalisations du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. Le sommaire financé y sera ajouté. Son rapport sera présenté lors de la prochaine assemblée générale des parents.

### **3.6. Préparation de l'AGA**

M. Jean Francoeur présente le projet d'ordre du jour en vue de l'assemblée générale des parents qui se déroulera le 13 septembre à 19h au gymnase de l'école. Il y aura des élections (trois membres parents au CÉ, deux substituts de membres parents au CÉ et un membre au comité de parent du CSSDD). Pour encourager les parents à se présenter, M Francoeur demande à M. Hentati de dresser les grandes lignes du mandat attendu en tant que membre au comité de parents CSSDD et de donner des exemples de leurs réalisations. M. Hentati accepte.

## **4. INFORMATION**

### **4.1. Rentrée scolaire 2023**

Isabelle Lacombe fait part des points suivants concernant la rentrée 2023 :

- À ce jour, il y a 584 élèves inscrits. Il ne reste que quelques places, mais certains niveaux sont complets.
- Il ne manque que 2 éducateurs au service de garde ;
- Les enseignantes de 6<sup>e</sup> année souhaitent avoir l'accord des membres du CÉ pour effectuer un sondage lors de la rencontre de parents prévue au début du mois de septembre. Elles veulent rapidement connaître leur intérêt quant au voyage à New York dont le coût devrait être d'environ 700\$. Les membres donnent leur accord.
- La traditionnelle épluchette de blé d'Inde aura lieu 8 septembre, ce qui implique un déplacement horaire puisque les enseignants dîneront avec les élèves. À compter de 13h46, le service de garde sera offert sans frais jusqu'à 15h16.

<b>C.E.- 2022-23-49</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la modification à l'horaire du 8 septembre.</b>
-------------------------	---

#### **4.2. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue.**

M. Jean Francoeur n'a pas rapport à soumettre et n'a pas reçu de correspondance.

#### **4.3. Rapport de la direction**

Isabelle Lacombe n'a pas rapport à soumettre. Elle répond aux questions des membres. À ce jour, le début d'installation pour les classes mobiles est prévu en avril 2024. Le trottoir est réparé. Les modules de jeux sont installés et sécuritaires.

#### **4.4. Rapport du représentant au comité de parents**

M. Hentati n'a pas rapport à soumettre.

#### **4.5. Rapport de la trésorière**

Josée Boudreault mentionne qu'elle transmettra un tableau au président du CE et à la directrice de l'école.

### **5. AUTRES SUJETS**

Aucun.

### **6. FERMETURE**

#### **6.1. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 20h21, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

---

Dominique Garneau

Représentante du personnel professionnel et secrétaire